

# Couvert Forestier

Bulletin de la coalition mondiale des forêts  
sur la politique forestière internationale

N° 18 / Mars 2006

## Couvert Forestier : brève description

*Couvert Forestier*, dont voici le 18<sup>e</sup> numéro, est le bulletin de la Coalition mondiale des forêts (CMF), une coalition créée par un groupe d'organisations non gouvernementales (ONG) et d'organisations de peuples autochtones (OPA) en vue de faciliter leur participation avisée aux réunions intergouvernementales sur les forêts. *Couvert Forestier*, qui paraît quatre fois par an, présente les comptes rendus de diverses ONG et OPA sur les plus importantes de ces rencontres, ainsi qu'un calendrier des réunions à venir. Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement le point de vue de la Coalition mondiale des forêts, de ses membres fondateurs ou de ses rédacteurs. *Pour vous y abonner gratuitement, contactez Simone Lovera : [lovera1@conexion.com.py](mailto:lovera1@conexion.com.py).*

## Sommaire

### Couvert Forestier : brève description

**Ex Silvis : compassion et extinction**, Miguel Lovera, *Coordinateur, Coalition mondiale des forêts*

« **L'Accès du Mal** » : un phénomène du nouveau millénaire ? Sandy Gauntlett, *Pacific Indigenous Peoples Environment Coalition, Aotearoa / Nouvelle-Zélande*

**Mécanisme de développement propre ou délire de dévastation climatique ?** Wally Menne, *Timberwatch, Afrique du Sud*

**Dis-synergies dévastatrices**, Simone Lovera, *Coalition mondiale des forêts*

**Le FNUF 6 ne réussit pas à montrer la voie pour renverser la perte de forêts**, Lambert Okrah, *Institut des affaires culturelles, Ghana*

**La conférence sur la législation forestière établit un programme volontaire**, Andrei Laletin, *Amis des forêts sibériennes, Russie*

**Comptes rendus d'autres réunions sur les forêts :**

- **La Conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong : chronique d'un échec annoncé**
- **Nouvel accord international sur les bois tropicaux**

### Calendrier de réunions sur les forêts

#### **Ex Silvis : compassion et extinction**

Miguel Lovera, *coordinateur, Coalition mondiale des forêts*

Une extinction massive d'espèces se produit en ce moment même. Tout le monde le reconnaît, des paysans des Andes aux autochtones de l'Arctique lointain. Les Nations unies estiment que 400 à 500 vertébrés, environ 400 invertébrés et près de 650 plantes ont disparu au cours des 400 dernières années et que 30 pour cent de tous les poissons, 24 pour cent de tous les mammifères, 12 pour cent de tous les oiseaux et 8 pour cent de toutes les plantes sont déjà menacés d'extinction.

Vous devinez pourquoi ? L'une des causes principales de ces disparitions est... le changement du climat.

Autrement dit, les politiques favorables aux combustibles fossiles, qui mettent en péril la vie humaine en provoquant des sécheresses, des inondations et le reste sont en train d'exterminer de même d'autres formes de vie de la planète.

Nous avons toujours su que les leaders politiques et ceux des milieux d'affaires, responsables de ces politiques, avaient très peu de compassion pour la plupart des êtres humains. Il semble à présent qu'ils s'en fichent pas mal des autres espèces aussi. Ces gars sont prêts à se faire du fric à partir de n'importe quoi – la diversité biologique, la culture, la terre, les paysages – tant qu'il s'agira de la diversité biologique, la culture, la terre et les paysages des autres.

Tout comme vous ne les verrez pas danser des danses folkloriques (ils vous feront le faire, et se feront payer le prix de l'entrée), vous ne les verrez pas non plus abandonner leurs affaires pour la survie de la planète. Ni le Protocole de Kyoto ni

rien d'autre n'a ébranlé leur détermination à continuer d'extraire du pétrole et du charbon bon marché pour faire tourner leurs fabriques d'argent.

Devant ce comportement prédateur, quelle solution y a-t-il ? Comment faire que les décideurs se tournent vers la Terre et utilisent leur énorme pouvoir pour protéger la vie, la biodiversité et l'atmosphère ?

Nous avons parlé avec eux, dans l'espoir qu'ils écouteraient. Après tout, par certains côtés la situation est aussi fâcheuse pour eux que pour n'importe qui. Pourtant, rien n'a changé, ou presque. Leurs réponses – les partenariats avec le secteur privé et autres arrangements commerciaux, y compris ceux qui visent à la « conservation » – sont en train de provoquer la perte de la diversité biologique à un rythme alarmant, la prolifération des pestes par la manipulation négligente du biote et des génomes, et une simplification toujours plus grande de paysages entiers.

Comme dit Carlos Fuentes, compassion est synonyme de bonté, de pitié et, surtout, de commisération pour ceux qui souffrent. Le manque de compassion est exactement le contraire : l'absence de commisération pour ceux qui en ont le plus besoin.

Cela répond peut-être à la question que nous avons posée sans cesse à tant d'ateliers, de séminaires et de tables rondes inutiles : quels doivent être nos partenaires ? Pensons-nous toujours que ce soient les riches profiteurs sans compassion ? Il serait bon d'y réfléchir.

### « L'Accès du Mal » : un phénomène du nouveau millénaire ?

*Sandy Gauntlett, Pacific Indigenous Peoples Environment Coalition, Aotearoa / Nouvelle-Zélande*

Vous rappelez-vous l'expression « l'axe du mal » que les nord-américains ont inventée comme prétexte à leurs incursions dans les territoires des autres ? Eh bien, à présent nous avons un axe véritable, et il envahit à son tour les territoires des autres.

Il fonctionne sous notre nez, dans la Convention sur la diversité biologique (CDB), dans les négociations sur « l'accès et le partage des bénéfices ». Appelons-le « l'accès du mal ».

Ce nouvel « accès du mal » est une équipe changeante, mais il a un noyau constitué par le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, mené à l'arrière-plan par les États-Unis. Par moments, ce groupe est adroitement assisté par deux autres. Le premier est un ensemble de pays sur lequel le noyau central peut compter pour faire modifier les textes à sa place, en se faisant relayer par lui lorsque tout le monde en a eu assez de ses

interventions. Le deuxième est un groupe de pays qui aident ceux du noyau à entraver toute tentative de progrès véritable, en prétendant qu'ils sont confus, qu'ils souffrent du décalage horaire ou qu'ils sont tout simplement stupides (ce qui est peut-être vrai).

Mais on n'avait qu'à s'asseoir dans la salle où se réunissaient les groupes de travail sur les connaissances traditionnelles, l'accès et le partage des bénéfices (qui s'est réuni à Grenade du 23 janvier au 3 février 2006), et écouter des pays comme l'Argentine, le Mexique, l'Inde et la Malaisie débiter leur opinion sur ce qui se passe, pour comprendre que derrière la stupidité apparente se cachait un mal plus grand.

N'oublions pas que les deux groupes de travail de la CDB qui se sont réunis en janvier sont en train de négocier des questions essentielles pour les droits des peuples autochtones : la protection des connaissances traditionnelles en matière de ressources génétiques et de diversité biologique, et le partage des bénéfices découlant de ces connaissances.

Les gouvernements du groupe des pays riches en diversité que l'on appelle « de même sensibilité » ont beau prétendre que les deux thèmes sont indépendants. Ils ne le sont pas. Les plantes médicinales, les semences et autres ressources génétiques de grande valeur commerciale sont, dans la plupart des cas, déjà connues des peuples autochtones et des communautés locales. Pour les entreprises, la manière la plus simple d'obtenir la matière première pour l'industrie pharmaceutique et celle des semences est de puiser dans cette connaissance. Ce n'est pas par hasard que l'Institut national de la biodiversité du Costa Rica (INBio) préfère embaucher des Indigènes pour la bio-prospection. De même, il n'est pas invraisemblable que les bio-prospecteurs qui vont en Afrique se prétendent malades quand ils arrivent au sein d'une population locale, pour pouvoir espionner les guérisseurs ou guérisseuses qui les soignent.

Les connaissances traditionnelles sont une grosse affaire ces jours-ci, mais pour qui ? Pour des entreprises comme Monsanto et Bayer ? Pour des institutions privées comme l'INBio ? Pour des comités du patrimoine national comme celui que le gouvernement fédéral du Brésil a institué, où les peuples autochtones ne sont que « des invités » ?

D'ailleurs, a-t-on jamais commencé par demander aux peuples autochtones s'ils voulaient de cette grosse affaire ? Si, pour une fois seulement, les gouvernements avaient écouté en janvier dernier les déclarations faites au Forum autochtone international sur la diversité biologique à propos des connaissances traditionnelles, de l'accès et du partage des bénéfices, ils auraient compris que les

peuples autochtones ne parlent pas de grosses affaires. Ils ne parlent pas de la vente de gènes. Ils parlent du respect des droits (y compris ceux, internationalement reconnus, des peuples indigènes), de la préservation du savoir et des valeurs sacrées. Ils répètent inlassablement que les connaissances traditionnelles ne peuvent pas être propriété privée et qu'on ne peut donc pas les breveter ni les commercialiser.

Les subterfuges mentionnés plus haut visent toujours à permettre à l'industrie de faire main basse sur les ressources environnementales, dont beaucoup se trouvent dans les territoires des peuples autochtones. En maniant avec adresse les ficelles des négociations on peut obtenir l'accès de l'industrie au marché, par exemple, en limitant l'accès des communautés à la CDB elle-même.

« C'est de la paranoïa ! », direz-vous. Ah oui ? Alors pourquoi a-t-on ajouté, quelques semaines avant la Conférence des Parties à la CDB (du 20 au 31 mars 2006), une foule de nouvelles exigences pour s'y inscrire ? Pourquoi a-t-on limité l'accès à la CdP, et donc aux ministres, des organisations « approuvées » ? Est-ce vraiment parce que les gens veulent venir à la CdP tout simplement pour « quitter leur pays » (argument sorti de la plume d'un membre du secrétariat) ? Ou s'agit-il d'un prétexte du secrétariat pour faire ce que le nouvel « accès du mal » lui ordonne de faire ?

« Que des conjectures ! », direz-vous. Eh bien, s'il en est ainsi, pourquoi le Canada a-t-il introduit un texte limitant la représentation des Indigènes aux délégations gouvernementales ? Si l'intention était d'assurer une représentation de meilleure qualité, pourquoi la Nouvelle-Zélande nous a-t-elle affirmé, par la voix du ministre lui-même, qu'il n'y aurait pas de « parties prenantes » dans sa délégation ? La décision de ne pas inclure de représentants autochtones n'est-elle pas révélatrice du niveau de participation véritable que ces délégations veulent avoir ?

Cette CdP est importante, pour beaucoup de raisons. Qu'elle risque de devenir celle où « l'efficacité » aura été utilisée comme prétexte pour inverser la tendance actuelle à assurer une participation véritable n'en est pas une des moindres. Nous devons défendre par-dessus tout notre droit à dire ce que nous pensons, le droit des peuples autochtones et des populations locales à une participation réelle et au consentement préalable et en connaissance de cause.

Les certificats d'origine ou l'information sur la provenance sont aussi efficaces pour la protection des droits autochtones que l'aspirine pour le traitement du cancer. Comment les gouvernements osent-ils parler d'un régime international

garantissant « le consentement préalable et informé », quand il est évident que les peuples autochtones n'ont jamais donné leur consentement préalable et informé à ce même régime international ?

Ce qu'il nous faut pour cette CdP, c'est trouver un pays, un seul, qui ait assez de cran pour défier « l'accès du mal » et empêcher le consensus sur la proposition anti-indigène du Canada, ainsi que sur toute autre proposition semblable que « l'accès » puisse imaginer. Il nous faut un pays qui n'ait pas besoin des accords de commerce que « l'accès du mal » lui offre, ni de sa coopération internationale, ni de ses pots de vin. Pensez-vous qu'on le trouvera ?

Pour davantage d'information visitez le site : <http://www.biodiv.org>.

### **Mécanisme de développement propre ou délire de dévastation climatique ?**

*Wally Menne, Timberwatch, Afrique du Sud*

La onzième Conférence des parties à la Convention de l'ONU sur le changement climatique, qui s'est tenue vers la fin de l'année dernière à Montréal, a été peut-être la réunion internationale la plus conflictuelle en son genre depuis le sommet de Rio de Janeiro de 1992.

En effet, s'il est de plus en plus reconnu que les humains sont en train de changer le climat, on ne s'est toujours pas mis d'accord sur ce qu'il faut faire à ce sujet, et la dispute s'est poursuivie à Montréal.

L'une des questions débattues avec le plus d'ardeur est le Protocole de Kyoto, lancé en 1997 mais adopté en février 2005 seulement, lorsque sa ratification par la Russie a permis d'atteindre le nombre de signataires requis. Bien que l'entrée en vigueur du protocole ait été applaudie partout comme une percée, son efficacité est regardée avec scepticisme.

D'une part, le gouvernement des États-Unis – le plus grand émetteur de gaz à effet de serre – et celui de l'Australie n'ont pas signé ce traité. D'autre part, le Mécanisme de développement propre de Kyoto (MDP), grâce auquel les pays du Nord peuvent remettre à plus tard la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre en investissant à la place dans des projets « verts » dans le Sud, est un échec.

Le MDP attire les pays du Nord parce qu'il leur permet de continuer à brûler des combustibles fossiles. Il attire les pays du Sud, comme l'Inde et le Brésil, parce qu'il promet des investissements. En même temps, il est censé contribuer à éviter le réchauffement de la planète en stimulant, dans le Nord comme dans le Sud, un développement durable et non préjudiciable pour le climat.

Or, malgré l'énorme investissement en temps, en efforts et en publicité, le MDP ne satisfait l'attente de personne. Pour commencer, la plupart des propositions présentées pour que les « économies » de carbone faites par un projet déterminé soient comptées dans le MDP sont considérées comme inapplicables et rejetées par l'ONU. D'autre part, l'un après l'autre, les projets MDP proposés s'avèrent incapables d'employer le marché de carbone à la création d'infrastructures, de technologie ou d'emplois durables.

Les rares projets MDP qui ont passé suffisamment de tests pour être officiellement enregistrés n'ont apporté que des avantages très limités. En Afrique du Sud, une fabrique de briques a transformé ses fourneaux à charbon en fourneaux à gaz pour obtenir le label MDP, malgré le fait que le charbon qu'elle brûlait auparavant sera tout simplement brûlé ailleurs et que le gaz consommé pourrait tout aussi bien être utilisé dans n'importe quel autre nouveau projet. Vu le manque d'engagement de l'Afrique du Sud à réduire ses émissions globales – le pays prévoit de doubler sa consommation de charbon pour la génération d'énergie au cours des 20 prochaines années – ces petites diminutions de l'utilisation de combustibles fossiles ne sont que des économies de bouts de chandelles.

La construction de la cité de Kuyasa, près du Cap, était un projet sud-africain plus prometteur, où l'on prévoyait d'isoler les maisons et de chauffer l'eau à l'énergie solaire au lieu d'utiliser de l'électricité générée au charbon. Mais le projet ne peut pas être rentabilisé par la vente de crédits de carbone et doit être lourdement subventionné, ce qui le rend inviable.

À d'autres endroits, des projets pour se débarrasser des gaz résiduels des dépotoirs et des mines en les brûlant ou en les capturant pourraient aspirer à un « prix des opportunistes » décerné aux sociétés de commercialisation de crédits carbone prêtes à tout. Les entreprises de plantation qui cherchent à refiler des « puits de carbone » comme remède miracle à des pollueurs crédules se sont retrouvées elles aussi dans l'embarras au moment d'expliquer comment une plantation industrielle d'arbres, nuisible à la société et à l'environnement, allait absorber les gaz à effet de serre, alors qu'elle risque fort de faire le contraire.

Une autre combine que l'on essaie de faire accepter est la « capture et stockage » géologiques du carbone, qui consiste à prendre le dioxyde de carbone des cheminées et à l'enfouir sous terre. Pourtant, les défenseurs de cette technique n'ont pas encore réussi à prouver qu'elle puisse fonctionner ailleurs que dans un roman de science-fiction. Ils n'ont pas non plus réussi à expliquer comment une technique destinée à maintenir la production et la consommation de combustibles

fossiles va permettre d'augmenter la sécurité climatique.

Et le Protocole de Kyoto et son MDP dans tout cela ? Nombre des participants à la rencontre de Montréal témoigneront que le thème dominant de l'ordre du jour était de savoir comment tirer de l'argent du changement climatique. Des hordes de consultants en MDP et de soi-disant marchands de carbone fourmillaient autour, chacun essayant de surenchérir sur les autres par ses prédictions de croissance du marché et de bénéfices pour les pays pauvres.

Beaucoup d'ONG aussi, en particulier celles du Nord, se laissaient emporter très haut par le montgolfière du MDP, sans comprendre qu'il va très bientôt retourner sur terre en faisant boum ou en se dégonflant peu à peu. C'est peut-être un signe des temps que les organisateurs de la conférence de Montréal aient essayé de faire croire au monde qu'elle était « neutre en carbone », et que les voyages en avion de tous les participants n'avaient fait aucun mal au climat parce que ces derniers avaient acheté très cher une poignée de « crédits certifiés de réduction des émissions ».

Le revers de la médaille de Kyoto, les vraies réductions des émissions, la véritable atténuation et l'adaptation réelle, est apparemment resté caché aux regards des grands pays pollueurs et même de l'ONU. Cependant, un certain nombre d'organisations de la société civile, encore petit mais qui se fait de plus en plus entendre, commence à attaquer le modèle, à mettre en question la validité des arguments défendant le marché du carbone, et à réclamer la justice climatique mondiale. De leur côté, des organisations comme la Coalition mondiale des forêts ont exigé aux gouvernements de faire ce qu'ils s'étaient engagés à faire : s'attaquer à ce qui menace réellement les systèmes que possède la nature pour le maintien de la vie, plutôt que de courir après des idées fantasques.

Pour plus d'informations visitez le site : <http://unfccc.int>.

### **Dis-synergies dévastatrices**

*Simone Lovera, Coalition mondiale des forêts*

Une réunion intergouvernementale unique en son genre a eu lieu dans la soirée du 30 novembre 2005. Après avoir débité pendant des années des phrases creuses sur le besoin d'atteindre une synergie et une meilleure coordination entre les divers accords multilatéraux sur l'environnement (AME), une séance conjointe des conseillers scientifiques de deux importants AME a été organisée..

Profitant de la coïncidence que les deux allaient se réunir à Montréal, Québec, entre le 28 novembre et le 2 décembre 2005, l'Organe chargé de fournir

des avis scientifiques et techniques à la Convention cadre sur le changement climatique (OSASTT-CCCC) a rencontré son homologue de la Convention sur la diversité biologique (OSASTT-CDB).

Pourtant, si le terme « synergie » est l'un des plus en vogue dans la politique environnementale internationale, il faudrait appeler plutôt « dis-synergie » ce qui est en train de se développer rapidement entre les deux AME. Les politiques encouragées dans le cadre de la CDB pourraient aboutir à de fortes émissions de gaz à effet de serre, et celles de la CCCC et de son Protocole de Kyoto risquent de devenir l'une des menaces les plus fortes pour les forêts et d'autres écosystèmes.

Prenons quelques exemples simples. Il est absurde que la CDB encourage des stratégies de conservation de la diversité biologique, comme l'écotourisme, qui va provoquer une augmentation considérable des émissions de carbone lorsque les ornithologues amateurs seront transportés par avion dans des aires protégées lointaines. Et il est pareillement absurde que le Protocole de Kyoto de la Convention sur le climat encourage le commerce international de la biomasse en tant que stratégie d'atténuation du changement climatique, puisque cela implique d'augmenter le nombre des monocultures d'arbres dévastatrices des forêts.

L'un des problèmes du Protocole est qu'il fixe des objectifs sans donner de règles raisonnables sur la manière de les atteindre. Le traité donne le feu vert aux usines nucléaires, aux grands barrages, aux installations de brûlage de méthane et à toute une série d'autres projets grâce auxquels les gouvernements peuvent dire qu'ils réduisent les émissions de gaz à effet de serre sans abandonner pour autant les combustibles fossiles.

Comme nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises dans ce même bulletin, parmi ces plans figurent les grandes plantations d'arbres en régime de monoculture, que l'on présente comme des projets de « boisement » ou de « reboisement » du Mécanisme de développement propre (MDP). Les arbres génétiquement modifiés, manipulés expressément pour être utilisés dans ces monocultures, ne feront qu'aggraver les effets destructeurs de ces dernières sur les forêts et la diversité biologique, puisque les semences des arbres GM sont susceptibles de contaminer les forêts naturelles sur des centaines de kilomètres. L'un des rares résultats positifs de l'OSASTT 2005 de la CDB a été la demande du secrétaire exécutif d'un rapport sur les risques que comportent les arbres GM pour les forêts (et, nous l'espérons, pour les peuples des forêts). Beaucoup d'organisations non gouvernementales et d'organisations de peuples autochtones ont l'espoir que ce rapport convaincra les

gouvernements qu'il faut suspendre l'autorisation de planter ces arbres.

Néanmoins, l'OSASTT ne s'est pas attaqué à d'autres dangers que comporte le Protocole de Kyoto, comme les effets dévastateurs des grandes monocultures de palmier à huile, de soja, d'eucalyptus et de canne à sucre pour la production de biomasse. Vu que les consommateurs du Nord ont une avidité insatiable de carburants de toutes sortes, le commerce international du biocombustible aura l'effet diabolique d'encourager la transformation de milliers d'hectares de forêts, de prairies et d'autres écosystèmes en monocultures de biomasse. L'expansion des monocultures de soja, de palmier à huile et d'eucalyptus est déjà la cause la plus importante de destruction de la diversité biologique dans beaucoup de pays « mégadivers », en particulier au Brésil, en Indonésie et en Malaisie (surtout au Sarawak).

Devant cette réalité, la légère préférence pour les projets de « développement durable » qui figure dans le règlement du MDP ne compte pour rien. Par les temps qui courent, n'importe quel projet rentable fait figure de « développement durable ».

Malheureusement, si beaucoup de participants à l'OSASTT avaient l'air de reconnaître ces problèmes, la réunion de novembre à Montréal n'a pratiquement rien produit d'autre qu'une nouvelle version de la même ritournelle : « les gouvernements doivent promouvoir la synergie ».

Pourquoi cette attitude timorée ? Pourquoi ne pas déclarer qu'il est tout à fait inacceptable que les deux conventions de Rio les plus importantes aient si peu de synergie entre elles ? Les deux conventions devraient reconnaître une fois pour toutes que le changement climatique provoque la perte de la diversité biologique et que la perte des forêts et autres écosystèmes provoque le changement climatique.

Vous rappelez-vous comment se terminait le célèbre *Conte de deux villes* ? Par la mort et la destruction. Espérons que les conventions sur le climat et sur la diversité biologique auront un meilleur sort.

Pour davantage d'informations visitez le site : <http://www.biodiv.org> et [www.unfccc.int](http://www.unfccc.int).

**Le FNUF 6 ne réussit pas à montrer la voie pour renverser la perte des forêts**  
*Lambert Okrah, Institut des affaires culturelles, Ghana*

Il y a dix ans, le monde a mis en route un grand processus intergouvernemental pour répondre au fait que les tentatives préalables pour sauver les forêts avaient échoué. Depuis, nous avons eu un Groupe intergouvernemental sur les forêts (GIF),

un Forum intergouvernemental sur les forêts (FIF) et, finalement, le Forum des Nations unies sur les forêts (FNUF), qui doit mettre en oeuvre les résultats des deux premiers et continuer d'élaborer des politiques.

Le FNUF disposait de cinq ans pour faire ses preuves. A la fin de cette période, il n'avait rien fait de significatif. Rien n'avait été mis en oeuvre, et rares étaient ceux qui croyaient que ses dialogues politiques allaient aboutir à des accords susceptibles de sauver les forêts du monde. D'ailleurs, il est apparu qu'il lui fallait davantage d'argent, rien que pour conclure ce que le FIF n'avait pas terminé cinq années plus tôt.

Les choses en étaient là lorsque les délégués s'apprêtaient à descendre à New York pour la sixième session annuelle du FNUF, du 13 au 24 février. Ils n'avaient pas prévu que la nature serait elle aussi au rendez-vous, peut-être pour montrer sa colère contre ceux à qui on avait confié le pouvoir et les ressources nécessaires pour sauver le monde. Deux jours avant l'ouverture de la conférence, la tempête de neige la plus grande de l'histoire de New York s'est abattue sur la ville, au point que beaucoup de délégués du FNUF ont dû atterrir dans d'autres villes du pays. C'était comme si New York avait perdu patience et voulu que d'autres villes prennent la relève. Heureusement, nous avons été épargnés et, bien que plusieurs parmi nous aient été en retard, nous sommes finalement arrivés.

Quand les délégués se sont réunis en session plénière pour commencer leurs délibérations, il est devenu clair qu'ils étaient décidés à arriver à un accord coûte que coûte. Beaucoup de délégués se sont montrés disposés à faire des concessions pour que les choses avancent, et tous les textes préalablement approuvés ont été remis sur la table de négociation. De ce fait, on a passé cinq jours à créer un nouveau document où presque tous les phrases étaient entre crochets pour indiquer qu'elles n'avaient pas encore été approuvées. Un seul texte y avait échappé : un passage sur le Partenariat de collaboration sur les forêts.

À la deuxième semaine les délégués avaient pris tant de distance entre eux qu'il a fallu créer de nouveaux « groupes de contact » pour contribuer à résoudre les différends suscités par le nouveau texte. Les délégués en étaient réduits à débattre de choses telles que de décider s'il fallait parler de « déforestation » ou de « perte du couvert forestier ». À six heures du soir le jour de la fermeture, le 24 février, on n'avait même pas réglé les désaccords sur les arrangements et la mise en application hérités de la cinquième réunion du FNUF. Lorsque les interprètes se sont enfuis et que l'anglais est devenu la seule langue de

négociation, les délégués francophones ont protesté.

Quels ont été les résultats concrets de tout ceci ?

Premièrement, la réunion a éliminé la proposition d'établir un fonds pour la participation des organisations de la société civile (celles que l'ONU appelle les « groupes principaux »), rendant ainsi plus difficile l'accès de ces groupes au FNUF.

Deuxièmement, les délégués ont renégocié et affaibli un accord du FNUF de l'année passée sur les objectifs globaux pour les forêts, de sorte que, au lieu d'avoir à « atteindre » ces objectifs pour 2015, les pays n'auront qu'à dire qu'ils « travaillent pour les atteindre ».

Troisièmement, si beaucoup de délégués tenaient aux facilités de prêt pour les pays du Sud, ils ont évité de prendre des engagements financiers fermes pour la gestion durable des forêts, et les pays du Sud n'ont pas été disposés à accepter des mesures leur exigeant de réduire le déboisement.

Quatrièmement, les délégués sont arrivés au point mort au moment de décider si l'application des résolutions du FNUF devait être volontaire ou obligatoire. La question n'a été résolue que le dernier jour, tard dans la nuit. Finalement, ils ont décidé de la laisser en suspens et de faire une évaluation du FNUF en 2015. Ils se sont accordés en outre pour constituer un groupe de travail spécial qui doit se réunir pendant cinq jours pour élaborer un instrument qui n'ait pas force obligatoire.

D'autre part, les délégués ont accordé de se réunir pendant deux semaines tous les deux ans, et d'avoir des rapports plus étroits avec les organes régionaux apportant au processus du FNUF des contributions sur les forêts. La septième session du FNUF aura lieu du 16 au 27 avril 2007.

Pendant que les discussions se déroulaient, le déboisement se poursuivait avec toujours autant d'intensité. Il est peut-être temps que les organisations non gouvernementales considèrent sérieusement si elles doivent à l'avenir maintenir leur participation au FNUF.

*Pour davantage d'informations visitez le site : <http://www.un.org/esa/forests>.*

### **La conférence sur la législation forestière établit un programme volontaire**

*Andrei Laletin, Amis des forêts sibériennes, Russie*

Saint-Pétersbourg, en Russie, a été le cadre de la première conférence ministérielle sur l'application des législations forestières et de la gouvernance en Europe et en Asie du Nord.

Soutenue par la Banque mondiale et par plusieurs pays donateurs, la conférence a réuni des représentants des organisations non gouvernementales (ONG) et des milieux d'affaires, ainsi que des experts, avec les délégations gouvernementales, afin d'approuver un cadre d'action volontaire au niveau international, national et régional et pour l'Europe et l'Asie du Nord.

Cette conférence, qui a eu lieu du 22 au 25 novembre, faisait partie du processus pour l'application des législations forestières et de la gouvernance en Europe et en Asie du Nord (ENA – FLEG), une initiative de la Fédération de Russie. Lancée à Genève en 2004 et poursuivie lors d'une réunion préparatoire tenue à Moscou en juin 2005 (voir le n° 16 de Couvert forestier), elle fait suite à des FLEG préalables concernant l'Asie orientale et l'Afrique.

Les ONG ont participé activement à ce qui a été considéré comme un dialogue productif. À l'invitation du secrétariat, les ONG, coordonnées par l'Union pour la conservation de la nature (UICN) et le réseau Taiga Rescue, ont examiné les projets de documents préparés pour la rencontre. Elles ont aussi dressé la liste des activités qui pourraient contribuer à la réalisation du programme d'action de la conférence. D'autre part, les ONG tâcheront d'insérer les thèmes du FLEG dans l'ordre du jour de la réunion du G-8 qui se tiendra en Russie l'été prochain. Il est prévu de réaliser dans cinq ans une nouvelle conférence ministérielle et deux réunions d'experts où les parties prenantes analyseront les problèmes et les succès de la mise en oeuvre.

Tout compte fait, la conférence ENA–FLEG a réussi, comme l'avait espéré plus tôt un militant d'une ONG, à ne pas être « FLEGmatique » (c'est-à-dire lente et apathique).

### **Comptes rendus d'autres réunions sur les forêts**

#### **La Conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong : chronique d'un échec annoncé**

Pascal Lamy, directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a très bien joué ses cartes avant la cinquième conférence ministérielle de l'OMC, qui s'est déroulée à Hong Kong du 13 au 18 décembre 2005.

Lorsque Lamy a compris, en août 2005, que les chances d'atteindre un accord définitif sur tous les éléments du dénommé « Programme de développement de Doha » (comme on appelle la série actuelle de négociations) étaient pratiquement nulles, il a commencé à concentrer

tous ses efforts sur une seule stratégie : minimiser les attentes.

Du jour au lendemain, aucun fonctionnaire de l'OMC n'a été autorisé à rappeler aux médias ni au public qu'en juillet 2004 ses représentants avaient annoncé avec fierté que l'OMC était de nouveau « sur ses rails » et que les négociations en cours seraient facilement conclues à Hong Kong. Il est rare qu'une organisation s'efforce tant de montrer qu'elle n'attend pas grand-chose de sa propre réunion ministérielle.

Donc, des millions de dollars ont été gaspillés en voyages aériens, en hôtels et en dîners ministériels – sans parler des centaines de policiers qui ont maintenu l'ordre et maltraité des douzaines d'agriculteurs – pour une réunion dont on n'attendait rien de concret.

Pourtant, cette stratégie avait l'avantage de faire croire que la réunion avait « réussi » assez pour que l'OMC reste unie. Ajoutez-y quelques promesses des pays du Nord, qui avaient bonne allure mais aucun contenu, et la farce était complète.

La majorité des thèmes traités à Hong Kong ont très peu avancé. Pour ce qui est des négociations sur la libéralisation des produits forestiers dans le cadre de l'accord sur l'accès aux marchés non agricoles, et des négociations sur les services environnementaux dans le cadre de l'accord général sur le commerce des services (GATS), l'absence relative de progrès est une bonne nouvelle pour les forêts et les peuples des forêts du monde. La communauté des ONG s'oppose fortement à ces négociations parce qu'elles affaiblissent considérablement la capacité des gouvernements de protéger leurs propres forêts par des mesures temporaires sur l'exportation et l'importation ou par des politiques destinées à promouvoir une production qui soit durable pour la société et l'environnement.

Hélas, Hong Kong a réussi quand même à produire quelques résultats négatifs. L'un est un nouveau genre de politique d'ajustement structurel conçu pour aligner le Sud sur les ambitions du Nord en matière de libre-échange : l'initiative dénommée « aide pour le commerce ».

Cette initiative peut paraître une bonne idée à la nouvelle couvée de vedettes naïves du rock et du cinéma qui parcourent le monde dans des jets privés pour manifester leur inquiétude à propos du changement climatique et de la pauvreté, mais elle n'est pas ce qu'elle paraît. Dans la pratique, cela veut dire plus d'argent pour des routes, des ports et des institutions comme les ministères du commerce consacrés surtout à exporter les ressources naturelles du Sud au prix que le Nord voudra bien payer. Que ces investissements auront

des effets dévastateurs sur les forêts du monde, cela va sans dire.

Pire encore, la plupart de « l'aide » censément « offerte » en application du programme « d'aide pour le commerce » sera constituée par l'argent que l'on dépense actuellement en éducation, soins de santé, protection environnementale et autres « luxes » non commerciaux, et qui sera réorienté vers la construction des routes et des installations nécessaires pour exporter du bois et d'autres ressources naturelles.

Il serait grand temps que les gouvernements refusent à l'OMC la capacité de déterminer les priorités de développement.

Tout comme il serait illégitime que l'OMC décide si les organismes génétiquement modifiés sont sûrs ou non (et, heureusement, l'organe de résolution des conflits de l'OMC a clairement dit que cette institution n'a pas à juger de la sécurité des OGM), il serait inapproprié que l'OMC définisse les politiques forestières, les lois de propriété intellectuelle ou les priorités de croissance de chaque pays.

Pour davantage d'informations visitez le site : <http://www.wto.org>.

### **Nouvel Accord international sur les bois tropicaux**

Un accord « pareillement décevant pour tous » : voilà comment l'a décrit le président de la dernière réunion de l'ONU sur les bois tropicaux. Pourtant, beaucoup de producteurs et de consommateurs de bois ont dû se sentir soulagés du fait que la quatrième session de la Conférence de l'ONU pour la négociation d'un accord devant succéder à l'Accord international sur les bois tropicaux (Genève, du 16 au 27 janvier 2006) ait abouti à un accord, quel qu'il soit.

Du côté positif, l'AIBT 2006 mentionne la gestion durable des forêts comme un objectif qui fait l'unanimité. De même, il s'engage à renforcer la capacité de ses membres d'améliorer l'application des législations forestières et la gouvernance et à s'attaquer à l'exploitation illégale comme à d'autres aspects du commerce de bois tropicaux. En outre, cet accord est mieux et plus sûrement financé que son prédécesseur.

Néanmoins, le nouvel accord ne s'occupe toujours que des produits commercialisables. Il accorde très peu d'attention aux droits et aux besoins des peuples autochtones et des autres habitants des forêts. De ce fait, il est très peu probable que l'AIBT 2006 contribue efficacement à réduire le déboisement et à éradiquer la pauvreté chez les peuples forestiers. Pour davantage d'informations visitez le site : <http://www.itto.or.jp>.

### **Calendrier de réunions sur les forêts**

Vous trouverez des informations supplémentaires sur les rencontres intergouvernementales sur le site : <http://www.iisd.ca/linkages>.

La 8e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique aura lieu du 20 au 31 mars 2006 à Curitiba, au Brésil. Les débats porteront sur de nombreuses questions, dont le régime international en matière de biopiraterie et un rapport du groupe de travail qui évalue la mise en oeuvre du programme forêts de la CDB. Voir aussi les rapports de Sandy Gauntlett et Simone Lovera. Pour davantage d'informations visitez le site : <http://www.biodiv.org>.

La 40<sup>e</sup> session du Conseil international des bois tropicaux se tiendra du 29 mai au 2 juin 2006 à Mérida, au Mexique. Pour davantage d'informations visitez le site : <http://www.itto.or.jp>.

La 24<sup>e</sup> session des organes subsidiaires de la Convention cadre sur le changement climatique de l'ONU aura lieu du 15 au 26 mai 2006 à Bonn, en Allemagne. Les débats porteront, parmi d'autres thèmes, sur la proposition d'offrir une compensation aux pays qui réduisent leur déboisement. Voir aussi le rapport de Wally Menne et Simone Lovera. Pour davantage d'information, visitez le site : <http://unfccc.int>.

La deuxième Réunion des Parties au Protocole de Kyoto et 12<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention cadre de l'ONU sur le changement climatique aura lieu du 6 au 17 novembre au Kenya. Voir aussi les rapports de Wally Menne et Simone Lovera. Pour davantage d'informations visitez le site : <http://unfccc.int>.

#### **Comité de rédaction :**

- Simone Lovera, Coalition mondiale des forêts
- Larry Lohmann, The Corner House, Royaume-Uni
- Ricardo Carrere, Mouvement mondial pour les forêts tropicales
- Sandy Gauntlett, Pacific Indigenous Peoples Environment Coalition, Aotearoa/Nouvelle-Zélande
- Andrei Laletin, Amis des forêts sibériennes, Russie

Ce bulletin a été publié grâce au soutien financier de l'Institut néerlandais de coopération.